

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 62 (1933)

Heft: 5

Artikel: Géographie vivante de la Suisse [suite]

Autor: Pauli, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne seront pas trouvées trop longues ou trop difficiles toutes les fois que, par leur fond ou par leur forme, elles auront réussi à saisir l'enfant, à le captiver, toutes les fois que, comme *Daddy Long-Legs*, les livres et les cahiers semblent « pleins de sourires », pleins de pleurs aimés et souhaités comme dans *Misundlostood*, pleins d'invites « sportives » comme dans le jeu de grammaire.

Géographie vivante de la Suisse ¹

Berne et Vaud

Le coryphée : J'annonce aujourd'hui deux Etats qui tiennent une grande place dans la Confédération : Berne et Vaud. Jeunes Bullois, écoutez bien les messagers que vous envoient ces deux grands voisins, avec lesquels vos pères ont entretenu des relations suivies et qui jouèrent un rôle décisif dans la vie de votre chère Gruyère.

Six élèves, les Vaudois, s'avancent à droite.

Le 1^{er} : Nous sommes les Vaudois, nous habitons le pays où coulent le lait et le miel, où croissent les pampres délicieux, où s'étale paresseusement le bleu Léman sur les bords duquel tous les peuples ont leur pied-à-terre et que chacun veut voir au moins une fois avant de mourir ! Nous pourrions répéter avec Charles-Quint : « Le soleil ne se couche pas sur nos Etats ! »

En effet, notre terre s'étend de la plaine à la montagne, des Alpes au Jura, de la « mer de Lausanne » au lac de Neuchâtel gris courroucé. Si ce n'est qu'en 1803 que nous sommes entrés dans la Confédération, nous servions depuis longtemps les intérêts de votre pays, puisque dès 1536 l'ours de Berne flottait sur l'Hôtel de Ville de Lausanne. C'était alors l'ère des luttes politiques et religieuses. Aujourd'hui, vive la Suisse : elle permet à tous ses enfants de vivre en paix les uns à côté des autres. « Liberté et Patrie » dit notre devise, qui est devenue en quelque sorte la devise de la Confédération !

Six élèves, les Bernois, se lèvent, mais restent au banc.

Le 1^{er} : Ici Berne ! Ici Erlach !

(Les six Bernois suivent alors le premier et se rangent à gauche.)

Le 1^{er} continuant : Moins encore que chez vous, amis Vaudois, le soleil ne se couche sur nos Etats. Nous avons les hautes montagnes, la belle Jungfrau, le sombre Finsterhaarhorn, puis la plaine féconde et le Jura qui s'abaisse presque au niveau du Rhin. Vous touchez à la France, Vaudois, mais nous touchions, avant 1919, à la fois à la France et à l'Allemagne.

C'est depuis 1353 que nous sommes Suisses. Que de hauts faits d'armes ne pourrions-nous pas vous raconter depuis que nous « traînons l'attelage » ! Nous avons un glorieux passé et l'ours de Berne a flotté triomphant dans bien des batailles. La Suisse n'existerait peut-être plus sans nous.

On nous a fait le reproche d'être rudes, d'être raides comme la justice de Berne. Mais, peu à peu, au fur et à mesure des progrès, nous nous sommes adaptés, et, aujourd'hui, le peuple de Berne jouit des mêmes faveurs que celui des autres Etats confédérés.

Le 2^{me} Vaudois s'avance : A chacun son tour en bonne démocratie !

¹ Voir N° du 1^{er} mai 1932.

Je suis le messager de Lausanne, la ville d'études, la ville où l'on travaille, la ville de la belle cathédrale, du Palais fédéral, des musées, des Ruchet, des Ruchonnet, la ville qui va recevoir la conférence des réparations, la ville qui se repose sur son joli port d'Ouchy, encadré de soleil et de verdure.

Autour de Lausanne, le mont Jorat s'élève et le Gros de Vaud déploie son panorama fastueux de collines et de vallons. Mille villages aux fermes plantureuses s'égrènent entre Echallens, Aubonne et Cossonay.

Le 2^{me} Bernois s'avance : Nous sommes aussi un peuple d'agriculteurs, venez donc dans les plaines fertiles de l'Allmend, dans l'Emmenthal, en Haute-Argovie, et jusque dans notre Seeland plat comme une table. Quelle riche variété de produits agricoles !

Berne en est le centre.

Ah ! Berne ! La capitale fédérale ! Elle a son Palais fédéral, ses musées, ses grands ateliers de constructions, sa vieille ville, où dorment les précieux souvenirs du passé, ses ponts sur l'Aar, qui la rendent si pittoresque, ses populeux faubourgs, et sa fosse aux ours, si chère au cœur des Bernois. Elle a son Université aussi, qui ne manque point de renom.

Le 3^{me} Vaudois s'avance : « Je viens de la montagne, des glaciers azurés ! » Je descends des sommets des Diablerets ; j'ai traversé de gras pâturages, puis j'ai descendu les Ormonts aux tabacs parfumés ; j'ai vu sur la colline Leysin, où tant de malades vont respirer l'air pur ; j'ai fait halte à Aigle, puis à Villeneuve, dont j'ai dégusté les crus fameux ; j'ai passé quelques jours à Montreux, la ville mondiale où l'on entend toutes les langues et où se croisent toutes les races ; puis je suis remonté par Glyon, Caux, les Avants aux brillants hôtels ; et je suis venu vers vous, amis Bullois, en franchissant le col de Jaman. « La montagne, c'est mon rêve ! »

Le 3^{me} Bernois s'avance : Laissez-moi vous parler du grandiose Oberland, de Thoune, où vont s'aguerrir les soldats des armes particulières, d'Interlaken, notre « Montreux », de Brienz avec son lac sombre, de Meiringen, du Grimsel, d'Adelboden et du lac Bleu.

Mes amis, « Berner Oberland ist schön » !

Le 4^{me} Vaudois s'avance : Moi, je suis du pays du soleil. Chez nous croît la vigne gaie et riche. Venez donc, quand l'âge ou les soucis vous pèseront, goûter aux crus de Lavaux et de La Côte. Vous en serez réconfortés, si vous savez éviter les abus. Les poètes se sont inspirés chez nous aux sources intarissables des beautés de la nature. Et maintenant, laissez-moi redescendre à Vevey, la bonne ville, afin que je vous y prépare une chaleureuse réception !

Le 4^{me} Bernois s'avance : Je viens de Bienne, la ville bernoise des horlogers. Tout n'est pas rose en ce moment chez nous, mais nous avons confiance dans l'avenir. Et puis, autour de nous, tout travaille. Aarberg a sa fabrique de sucre. Et les arbres fruitiers font ressembler notre région à un vaste jardin. Le dimanche, nous allons jusqu'à l'île St-Pierre, où vécut Rousseau, ou dans les vallons tout proches du Jura. Ainsi, en peu de temps, nous voyons se succéder les panoramas les plus divers.

Le 5^{me} Vaudois s'avance : Connaissez-vous la Broye ? C'est elle, fumeurs, qui vous ravitaille en partie ; elle aussi, citadins, qui vous donne le blé. Nous allions l'élevage à la culture et ainsi nous souffrons moins des crises qui peuvent survenir. Le commerce et l'industrie fleurissent aussi chez nous. Payerne, Moudon et Avenches ont des foires dont nous sommes justement fiers. Et c'est dans cette région que Vaudois et Fribourgeois vivent dans la plus agréable des intimités.

Puisque nous nous partageons les terres qu'arrose la Broye, pourquoi ne partagerions-nous pas les joies et les peines de notre vie commune ?

Le 5^{me} Bernois s'avance : Parlons aussi de notre laborieux Emmenthal, de Langenthal, de Berthoud, de Langnau. C'est là chez nous le paradis des paysans.

Le 6^{me} Vaudois et le 6^{me} Bernois s'avancent : Chantons ensemble, nous deux, notre Jura. Nous en avons chacun un rayon. Aux Vaudois, la vallée de Joux, Le Sentier, Vallorbe, gare internationale et Orbe. A Berne, Delémont et ses hauts-fourneaux, St-Imier et ses chevaux, l'Ajoie avec ses cheminées d'usine, Porrentruy et Bonfol, gare-frontière. Et aux deux tronçons l'industrie, l'adresse et le courage !

Tous : Amis de Bulle, Berne et Vaud, vos deux grandes voisines, vous entourent et vous aiment. Venez chez nous ; nous reviendrons chez vous. C'est bien près par la voie ferrée, Berne, Fribourg et Lausanne.

Et vive la Sarine, dont les ponts sont assez solides pour unir deux races, deux langues et deux cultures ! Vive la Suisse, notre petite Société des Nations !

André PAULI.



Ce qui découle d'une définition de la musique

Les traités commencent ordinairement par une définition, une notion élémentaire et très générale du sujet. Dans toute étude, nous procédons du connu à l'inconnu. La définition est la première connaissance que les livres nous proposent. Elle revêt donc une importance capitale, puisque les autres notions générales et particulières en découlent naturellement.

Remarquons qu'à l'école primaire, pour des raisons pédagogiques, nous procédons à l'inverse : des éléments individuels et concrets, nous remontons à la généralisation. C'est que les traités ne sont pas des leçons ; ils nous en fournissent la matière. Mais nos leçons — du moins certaines — se terminent par quoi commencent les traités : par une bonne définition.

Ainsi en va-t-il de l'enseignement de la musique.

Qu'est-ce que la musique ? Les manuels en usage répondent : « La musique est un art, la musique est une suite de sons harmonieux, etc. » Que valent ces deux définitions choisies parmi quantité d'autres ? La première apparaît trop générale ; elle apprend peu de chose. Elle exigerait plusieurs subordonnées. La définition vaut à être brève ; elle s'accommode mal des allongements, des surcharges. La seconde pêche par défaut contraire : elle est trop particulière. Le terme harmonieux implique une pluralité de sons simultanés. La mélodie ne serait-elle pas de la musique ?

Qu'est-ce donc que la musique ? La définition de M. Auguste Sérieyx nous donne satisfaction : *La musique est un langage*. Elle parle, en effet. Elle traduit les sentiments du compositeur ; à l'entendre, nous les comprenons : joyeux ou tristes, guerriers ou paisibles, pieux ou passionnés. On pourrait affirmer même, qu'elle est un langage *affectif*.

Les règles qui régissent le langage des mots sont contenues dans la grammaire. Nous appellerons « grammaire musicale » le recueil des lois du langage musical, laissant le mot de solfège pour les compilations d'exercices.